

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Ah ! ceux qui ont lancé la France et la République dans cette sinistre aventure du Front populaire ont fait du beau travail !

Cette tentative du gouvernement pour une organisation sociale du travail, après accord entre les intéressés est une chose excellente...

Excellent, pourvu qu'elle soit ce qu'on promet qu'elle sera ! Excellente, pourvu qu'en l'appliquant on ne la retourne pas contre son principe et son but proclamés.

Œuvre de collaboration solidaire des classes, il ne faut pas que cet accord serve ensuite à alimenter la lutte des classes en l'exaspérant. Œuvre antirévolutionnaire par nature et par essence, il ne faut pas que par application faussée elle serve la propagande et l'agitation des révolutionnaires.

Ce genre d'accords implique nécessairement que les contractants ont des droits et des devoirs égaux dans leur réciprocité. Il implique une loyauté réciproque non moins nécessaire pour assurer le respect des engagements mutuels... Tout cela devrait aller de soi et sans qu'on ait besoin de le dire. L'expérience faite depuis un an — car on sort d'en prendre ! — prouve au contraire que tout cela a bigrement besoin d'être précisé.

On ne doit pas mettre face à face, sous prétexte de discussions, des forces imposant leur loi aux faibles, des vainqueurs dictant leurs conditions aux vaincus. Pas davantage des gens trop habiles à dissimuler leurs desseins et qui se réservent, une fois le pacte conclu, de s'en servir pour brimer les contractants qui l'auront signé de bonne foi.

En bref, ces accords tendent à organiser la paix sociale. Il ne faut pas que certains en fassent sortir la guerre sociale.

Pour cela, il importe d'abord que tous les intéressés soient également consultés, que tous les intérêts en cause soient également représentés. Ensuite, il importe que le règlement qui sortira de cet accord, ait un répondant assez puissant pour en assurer le respect par tous. Et ce répondant ne peut être que l'Etat.

C'est là où commence sa responsabilité et son devoir. Mais ce devoir comment veut-on qu'il l'accomplisse s'il est lui-même d'un parti contre un autre et si la puissance publique n'est entre ses mains qu'un instrument d'oppression et d'injustice au profit des uns contre les autres ?

Voilà pourtant ce que nous avons vu depuis 20 mois. Nous pourrions reprendre ici ce que nous écrivions il y a quelque temps à propos des contrats collectifs et de l'arbitrage obligatoire dans les conflits sociaux. Cet arbitrage n'est obligatoire que pour une des parties en cause, l'autre y échappe comme elle veut. Aussi ces contrats collectifs sont un peu comme la jument de Roland qui avait toutes les vertus, mais qui était morte. Eux, ils ont toutes les vertus, mais ils n'existent pas !

Qu'ils soient appliqués dans un souci de bien public et de concorde sociale et les contrats collectifs donneront d'excellents résultats en assurant la sécurité à tous, ouvriers et patrons.

Tout dépend de l'esprit qu'on y met. On vient de voir ce que ça donne avec le Front populaire qui gâte les meilleures réformes comme pourrait l'être le plus beau cours d'eau par une source empoisonnée. Nous avons vu depuis deux ans, ni d'aussi longues, ni d'aussi graves. Elles surgissent de toutes parts et pullulent comme les champignons après la pluie.

Exactement le même phénomène qu'avec la semaine de 40 heures qui devait supprimer tout le chômage. Depuis qu'elle est appliquée, le chômage ne cesse d'augmenter, si bien qu'après 18 mois de cette « réforme », gloire et triomphe du Front populaire, il y a en France presque 100.000 chômeurs de plus qu'avant... Cela devrait le rendre modeste et lui faire comprendre pourquoi tant de

gens sont sceptiques sur les suites de ces nouvelles initiatives.

— En somme, qu'est-ce qu'il veut faire avec ses actuelles conférences à l'hôtel Matignon ?

— Une loi sur les contrats collectifs et l'arbitrage obligatoire.

— Mais il en existe déjà une et qui n'est pas appliquée.

— Justement ! Il s'agit d'en faire une qui sera appliquée.

— De sorte qu'on va faire une loi nouvelle pour obliger les gens à se conformer à la loi ancienne.

— Parfaitement ! C'est bien ça ! Et vous verrez — comme tout ira bien après...

— Je ne savais pas que le gouvernement avait besoin qu'on votât une loi pour l'obliger à appliquer les lois. Je croyais que c'était sa mission naturelle et sa raison d'être. Je pensais aussi qu'avant de promulguer de nouvelles obligations légales, il devrait bien commencer par se conformer aux anciennes.

— Deux obligations valent mieux qu'une.

— Excusez-moi, il me semble qu'une loi qu'on applique vaut mieux que deux qu'on n'applique pas ! Car, enfin, qu'arrivera-t-il s'il en est de la deuxième comme il en a été de la première ? Si le gouvernement ne la fait pas mieux respecter...

— Eh ! bien, on en fera une troisième ! Le Parlement doit servir à quelque chose.

— Vous avez raison ! Mais c'est du gouvernement que je me demande à quoi il sert ?

Emile LAPORTE.

P.-S. — Obstacle à toute possibilité de bien, le Front populaire n'a pas fini de faire du mal à la France ! Puissant élément de désordre et de destruction, il est impuissant à créer quoi que ce soit. Détruire ce qui existe, on voit trop comme il s'en charge. Edifier quelque chose d'habitable, il en est bien incapable. Il ne peut laisser derrière lui que des ruines, des décombres en tas, des démolitions. Divisé contre lui-même, il ne peut pas gouverner, mais sa présence suffit à rendre impossible tout autre gouvernement parlementaire, puisqu'il est la majorité et qu'on ne peut pas former de ministère en dehors de lui...

Après six mois de vains efforts pour sauver ce qui semblait encore « sauvable », MM. Chaumets et Bonnet se voient dans la nécessité de tout abandonner, après avoir publiquement déclaré : non, décidément, dans de telles conditions, il n'y a rien à faire.

Et maintenant, quoi ?

Après le Front populaire à direction socialiste et le Front populaire à direction radicale, il reste à essayer le Front populaire avec collaboration communiste (dont les radicaux ne seraient probablement pas). Le ministre Léon Blum-Thorez n'était la haine féroce qui sépare les deux « partis-frères », ce serait assez vraisemblable. Mais alors, nous allons vers des mesures dictatoriales et vers des désordres... car ça va passer pas tout seul.

Où bien un cabinet de salut public formé en dehors des partis et pourvu de pouvoirs renforcés pour gouverner par délégation du Parlement...

Ah ! ceux qui ont lancé la France et la République dans cette sinistre aventure du Front populaire ont fait du beau travail.

E. L.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Confiance à la justice

Après les révélations sensationnelles et fort graves que nous a apportées, sur les criminels attentats de l'Étoile, un communiqué officiel du ministre de l'Intérieur, l'opinion publique éprouve un légitime désir : c'est que la justice, immédiatement saisie, fasse son œuvre, qui est de mener une instruction à la fois complète et rapide et de rendre, souverainement et sans défaillance, le verdict qui, après cette instruction, s'imposera.

Il faut laisser faire la justice et il faut que justice se fasse.

Mais que surtout le déchainement des querelles parisiennes ne vienne pas influencer sur son cours !

Il y a des malfaiteurs ? Il y a des criminels ? C'est à la justice de l'établir et elle l'établira. Mais que chaque parti se dise bien que les malfaiteurs et les criminels n'appartiennent à aucun parti. Nul parti n'a le droit de les revendiquer comme siens et nul parti ne saurait les rejeter dans le parti opposé.

Nous sommes dans un pays où les discussions atteignent parfois un degré

Informations

Au Sénat

La séance est ouverte jeudi, à 13 h. 30, et il est procédé à l'élection du bureau. M. Jeanneney est réélu par 218 voix sur 231 votants. MM. Merlin, Farjon, Roy et Mahieu sont élus vice-présidents.

MM. Loubat, Decroze, Garrigou, Dentu, Martin, Binachon, Lachette, de la Grange et Febvre sont élus secrétaires. MM. Humelin, Manceau et Labrousse sont élus questeurs.

A la Chambre

La séance a été ouverte à 15 h. 30. Il est procédé au deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un vice-président. M. Jacques Duclos, communiste, est réélu par 277 voix contre 213 voix à M. Aubert, radical indépendant.

M. Herriot prononce son discours d'installation. « C'est, dit-il, dans notre indépendance et par une conviction dont nous sommes les seuls juges que nous entendons demeurer fidèles à des institutions fondées sur ce bien, pour nous essentiel : la liberté. »

Puis M. Chaumets, monte à la tribune pour « faire au Parlement une communication du Gouvernement. »

Il déclare que rien dans la situation financière ne justifie des alarmes, et que le budget est en équilibre et est en état de faire face à tous les engagements.

Parlant de l'agitation sociale, M. Chaumets dit qu'il n'admet pas la révolte des services publics contre la nation.

La séance est suspendue à 21 h. 40.

L'assassinat des frères Rosselli

M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, a fait, aux représentants de la presse, la déclaration suivante :

Le 11 juin 1937, les frères Rosselli, Carlo et Nello, étaient trouvés assassinés dans un taillis, aux environs de Bagnoles-de-l'Orne. Carlo Rosselli, professeur d'économie politique, était membre du parti socialiste italien. Il avait été déporté à l'île de Lipari, d'où il s'était évadé après plusieurs tentatives infructueuses, fin d'août 1920. Il avait gagné la France à cette époque. Il était le fondateur du mouvement « Justice et Liberté ».

Nello Rosselli, son frère, ne faisait pas de politique. Il était professeur d'histoire, installé à Florence.

Après sept mois d'investigations de recherches, la Sûreté nationale a acquis la conviction que les assassins des frères Rosselli étaient affiliés au C.S.A.R., l'organisation responsable de l'odieuse attentat de l'Étoile.

Les assassins seraient au nombre de quatre. Deux sont arrêtés. Le mobile du crime serait d'une exceptionnelle gravité.

Les forfaits du C.S.A.R.

Les forfaits imputés à des membres du C.S.A.R. sont les suivants :

1^o Détention d'armes de guerre et complot contre la sûreté de l'Etat. — Nombreux arsenaux dissimulés, « fabris bélonnés », prison clandestine, organisation secrète, plans d'attaque et d'insurrection découverts.

Chef d'inculpation : Association de malfaiteurs, trafic et détention d'armes.

2^o Bombes de la rue de Presbourg et de la rue Boissière (11 septembre 1937).

— Deux immeubles détruits, deux morts ; les agents Légier et Truchet.

Chef d'inculpation : Destruction d'édifices et homicides volontaires.

3^o Affaire Rosselli. — Assassinat (11 juin 1937), à Bagnoles-de-l'Orne, de Carlo Rosselli et de son frère Sabatino. Deux morts.

Chef d'inculpation : Assassinat.

de véhémence extrême.

Mais cette véhémence ne dépasse jamais les limites si chacun sait se garder de mêler les questions de morale et les questions de politique. Pour celles-ci le forum, et pour celles-là le prétoire.

Il faut rester dans la norme républicaine et il y faut revenir si l'on en est sorti.

Il faut restaurer la loi, la justice, l'ordre, l'autorité.

L'ordre, c'est l'autorité mise au service de la loi.

L'autorité, c'est la justice égale pour tous, avec sa balance, mais aussi avec son autre attribut qui indique que tout l'appareil de la force publique assurera l'exécution des arrêts de justice et des pénalités prononcées par la justice, sans exception.

Las du désordre, las de l'agitation, las du scandale, ce pays, qui est laborieux et sain, veut une justice impartiale et impartitible ; il la veut inflexible, mais au-dessus des partis.

C'est un devoir pour les républicains et pour les démocrates de faire confiance à la justice, et en lui faisant confiance, de s'abstenir de tout ce qui pourrait troubler son cours et affaiblir son prestige.

Opérations des Caisses d'épargne

Le Ministre des P.T.T. communique : Opérations effectuées à la Caisse nationale d'épargne pendant l'année 1937 (résultats provisoires) :

Dépôts : 8.223.157.647 francs ; retraits : 7.731.473.720 francs ; excédent de dépôts : 491.684.027 francs.

En Espagne

Conformément à la campagne que mène le parti travailliste anglais pour venir en aide au gouvernement espagnol, sept députés du Labour Party ont quitté Londres pour l'Espagne.

En Afrique occidentale française

Pour prévenir le danger qu'offre pour la sécurité publique la liberté du port des armes secrètes ou cachées, M. Marius Moutet, ministre des colonies, vient de faire signer au président de la République un décret interdisant ce port et prévoyant, pour tout délit relevé de ce fait, des peines d'emprisonnement — six jours à six mois — et d'amendes — 16 à 200 francs — avec confiscation des armes.

Il s'agit d'étendre aux indigènes les dispositions du Code pénal, qui ne pouvaient être appliquées jusqu'à présent qu'aux seuls justiciables des tribunaux français et non à ceux qui sont soumis aux juridictions indigènes.

EN PEU DE MOTS...

— L'Académie française a procédé, jeudi, à l'élection d'un secrétaire perpétuel à la place vacante par le décès de René Doumic. M. Georges Goyau a été élu par 26 voix contre 2 bulletins blancs.

— Un décret du Ministre de la Santé publique vient d'instituer un conseil supérieur d'hygiène sociale qui sera chargé d'étudier toutes les questions qui intéressent le fonctionnement et le développement de l'hygiène.

— Le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 30 décembre 1937 au 6 janvier 1938, fait ressortir une encaisse-or de 53.932.730.028 fr. 18, en augmentation de 20.865 fr. 55 sur la semaine précédente.

— A Vauzaines (Dordogne), le nommé Jean Andrieux, propriétaire, a tiré un coup de revolver sur son voisin, Pierre Bouthinon, qui a été atteint à la poitrine. L'agresseur a été arrêté. Il a déclaré que son acte avait été déterminé par des motifs d'ordre politique.

— La Commission de l'enseignement de la Chambre a adopté la résolution invitant le gouvernement à faire afficher dans toutes les écoles la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

— Le gouvernement a fait évacuer les usines Lafarge, au Teil, dans l'Ardèche, occupées par les ouvriers.

NOS ÉCHOS

La famille.

Le charmant jeune homme voulait épouser une charmante jeune fille appelée Jacqueline.

Dès que l'on sut la nouvelle, toute la parenté accourut.

L'oncle s'écria :

— Elle n'a pas un sou.

La tante dit :

— Son père était simple serrurier.

La grand-mère trouvait la jeune fille trop grande.

Le grand-père la trouvait trop maigre.

Le frère ne la jugeait pas jolie.

La sœur, pas intelligente.

Chacun sut trouver un défaut.

Le fiancé en eut la chair de poule.

— Mais elle a un avantage énorme !

dit-il à la fin.

— Lequel ?

— Elle n'a pas de famille.

Un handicap sérieux.

Haddock et Micheline se promenaient au bras l'un de l'autre dans le jardin public. Haddock remarqua qu'elle avait l'air triste.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il avec brusquerie.

— J'étais en train de penser, répondit Micheline, que tu n'es pas du tout poétique. Tu ne me dis pas des choses comme Corinthe en dit à Jacqueline. Il lui dit qu'elle est la prunelle de ses yeux, une vraie pêche, sa pomme d'amour...

— C'est très bien, tout cela répond en grommelant Haddock, mais tu oublies que Corinthe est dans le commerce des fruits, tandis que moi je suis dans une affaire de poisson.

Consolation.

La mère. — Il me semble que je l'ai vu embrasser le jeune Allen, la nuit dernière.

Complots et conspirateurs dans le Lot

(Suite)

III

La plantation des maïs, que les autorités désignent du nom rituel d'arbres de la liberté, fut suivie en maintes localités d'incidents qu'on se plaisait invariablement à attribuer aux légitimistes. L'érection des maïs était une pratique ancienne très en vogue au début de la première révolution et dans laquelle nos paysans voyaient un symbole de joie, de liberté, de concorde, un témoignage destiné à « faire honneur » à un particulier et parfois aussi à signifier le mépris ou la menace ; dans ce dernier cas, l'arbre était écimé et décoré de quelques accessoires parlants. La plantation était suivie d'une beuverie générale, accompagnée de chants, de cris et souvent d'injures à l'adresse de ceux qui ne participaient point à la manifestation.

La réplique ne se faisait pas longtemps attendre ; au cours d'une des nuits suivantes, l'arbre était abattu, d'où des incidents parfois assez graves.

Le clergé se montrait en général hostile à ces manifestations généralisées de désordre : la lettre suivante que le desservant de Vaylats adressait au maire de la commune sous la date du 5 mai 1835 est typique à cet égard.

« Le bruit court que vous avez autorisé la plantation de l'arbre auquel on vient de rendre justice. Pour mon compte, je me suis refusé à ajouter foi à cette rumeur pour l'honneur de votre administration, car personne n'ignore que dans cette commune assez tranquille, une pareille autorisation n'aurait pu qu'y introduire le désordre et je pense, M. le maire que, pour satisfaire le libéralisme d'un bien petit nombre de jeunes gens pour la plupart étrangers (à la commune) et entièrement dépourvus de la confiance publique, vous ne voudriez pas compromettre la tranquillité dont paraît jouir la commune.

« Néanmoins, je ne dois pas vous cacher que l'on médite, en secret, une seconde plantation et que, d'autre part, on se prépare à faire subir le même sort à cet emblème de libéralisme et de désordre que ces dévergondés veulent avoir l'imprudence d'arborer une seconde fois. Et de ce conflit, M. le maire, que peut-on prévoir, sinon un désordre, un carnage, peut-être, dont vous vous repentiriez toute votre vie pour y avoir donné occasion... »

Cette aversion du clergé connue, les autorités locales avaient beau jeu pour accuser les prêtres d'être les instigateurs, sinon les auteurs des délits perpétrés à l'encontre des maïs et le préfet, baron de Roujou qui écrivait au ministre : « Les mille prêtres, vicaires, séminaristes et gagistes d'église du département sont mille ennemis du roi », n'était que trop disposé à accepter le dire des municipalités.

Le desservant de Masclat fut ainsi accusé d'avoir « démolit le parapet entourant l'arbre de la liberté » — ce dont, au cours de l'enquête, un charretier se déclara l'auteur involontaire, — et de pousser quelques habitants de Payrac à abattre le maïs dressé dans cette commune.

Le desservant de St-Cyprien, dénoncé par le maire comme ayant abattu lui-même l'arbre symbolique élevé en août 1830, fut déferé à la Cour d'Assises : le procès-verbal du maire reconstruit « bâti sur un mensonge évident », le Jury rapporta une réponse unanime pour la non culpabilité.

A Gramat, deux maïs avaient été plantés, dont l'un en face du presbytère, portant suspendus « un quarton et une rasclé ». Cela voulant signifier apparemment que l'habitant d'en face serait nivelé, comme le grain

Janine. — Oui, maman, il m'avait raconté qu'il venait de perdre un oncle et j'avais tant de peine pour lui.

La mère. — Si je connais bien ce jeune homme, il n'aura plus un seul membre de sa famille en vie à la fin de la semaine.

Suspect.

Mme Durand m'a raconté des histoires à faire dresser les cheveux sur la

que l'on mesure est nivelé par la règle. Le lendemain matin, l'arbre était trouvé abattu. C'était là, sans doute, au dire du Sous-Préfet de Gourdon, l'œuvre de « quelques ennemis de la tranquillité publique et, sans doute, de nos institutions ». Chargé d'effectuer une enquête, le capitaine de gendarmerie fut loin de prendre l'incident au tragique. « L'événement qui s'est passé à Gramat au sujet de l'un des arbres de la liberté, écrivait-il, n'offre pas le même inconvénient comme s'il eût eu lieu sur tout autre point de l'arrondissement. Ils y sont si nombreux et pareil délit s'est renouvelé si souvent que l'autorité municipale considère cela comme de peu d'importance et ne prend même pas la peine d'en rendre compte, attendu qu'une partie de ceux qui les plantent aujourd'hui les arrachent la nuit suivante pour avoir le plaisir de les replanter le lendemain. Il est arrivé que l'autorité ayant voulu s'opposer à cette trop grande multiplicité d'arbres de la liberté, la nuit suivante, sept nouveaux furent plantés dans différents quartiers de la ville. »

A Figeac, l'opposition dirigée par Gaëtan Murat, un neveu du roi de Naples, revêtit un caractère bonapartiste et se réduisit à quelques réunions tenues, soit au domaine de Ginouillac, chez l'ex demi-soldé Miret, soit à Roquefort, chez Murat et à des banquets auxquels la prudence des organisateurs faisait inviter « les membres de tous les partis ».

Les républicains devaient surtout se montrer remuants vers Gramat.

Au lendemain de la révolution de 1830, premier ne s'agit encore s'affirmer partisan de la République ; le 14 août, Béranger déclarait : « Je ne veux pas qu'on nous donne encore une fois un fruit trop vert ». Cependant les républicains s'endurcissent vite : au moment du procès des ministres de Charles X, une vingtaine d'officiers de la garde nationale, avec Godefroy Cavaignac, complétèrent pour changer la forme du gouvernement. L'agitation gagna la jeunesse des grandes écoles, de l'école de médecine surtout où se trouvaient alors plusieurs étudiants du Lot, notamment, Pierre Lafon, de Gramat. Un autre Quercynois, Charles Ribeyrolles, d'Aygnac, désertant le séminaire où l'avait fait entrer son frère, curé de Mercures, se lançait dans le journalisme et devenait bientôt un des meilleurs rédacteurs des journaux avancés.

Des sociétés plus ou moins secrètes, dont les plus importantes furent celles des Droits de l'Homme et Aide-toi, le ciel l'aidera, se constituèrent, étendant bientôt leur action sur tout le pays.

Le 23 juin 1833, le Préfet écrivait au maire de Cahors : « Il paraît que la Société Aide-toi... a invité ses affiliés à accueillir par un charivari les députés rentrant de la session parlementaire » et il invitait le magistrat municipal « à prévenir ce scandale et à le réprimer au besoin par tous les moyens que les lois mettent à sa disposition ».

Nous ne savons si les députés du Lot furent reçus de telle sorte à leur descente de la diligence, mais aux élections de juin 1834, Claude Conte ne fut pas réélu. « Sans qu'il y ait affiliation entre les membres du Cercle de l'Union de Cahors et la société Aide-toi... », expliquait le Préfet, les publications leur en parvenaient, notamment, la Biographie annuelle, qui n'a pas peu contribué à donner quelque consistance aux calomnies répandues par les ennemis de M. Conte et qui ont tant contribué à empêcher son élection. »

L. SAINT-MARTY.

Lire la suite en deuxième page.

tête à propos des jeunes mariés qui sont venus habiter à côté de chez elle.

— Cela ne m'étonne pas. Voilà un mois qu'ils y habitent et personne ne sait rien à leur sujet.

Idiotie.

Ce n'est pas parce qu'un objet vieillit et devient « ancien » qu'il prend pour cela de la valeur.

— Prenez les œufs, par exemple...

LA LISIÈRE.

Chronique du Lot

Complots et Conspireurs dans le Lot

Suite de l'article de 1^{re} page

« On assure, signalait d'autre part le Ministre de l'Intérieur, que le sieur Vayssié, employé à l'Administration des postes, fils du directeur du bureau de Payrac, favorise la correspondance des républicains du département du Lot ; on le dit lié avec les anarchistes les plus connus de ce département. On ignore si cet employé fait partie de la société des Droits de l'homme, mais on donne pour certain qu'il sert d'intermédiaire pour la correspondance entre les républicains de Paris et ceux de son département. »

A la même époque, le placard suivant, « écrit à l'encre rouge, avec un drapeau de la même couleur aux quatre coins », était affiché, de nuit, à Cahors :

Vive la République !

Nous la verrons bientôt, la belle république. Elle viendra bientôt combler tous nos vœux. Et nous verrons enfin le lâche Louis-Philippe Descendre de son trône comme tous ses aïeux.

La rime n'était pas riche ni la vérité historique bien respectée; l'auteur ne tarda pas à être identifié; c'était Léon Armand, l'un des fils d'un ancien employé de la préfecture, lequel se tira d'affaire grâce à d'humbles excuses. Nous le retrouverons plus tard.

(A suivre). L. ST-MARTY.

Erratum. — Dans l'article précédent, 2^e colonne, lignes 55 et 81, lire : de Chaumac, au lieu de Chaussac.

LES TRUFFES

A la foire de Payrac, les truffes ont été vendues de 60 à 80 fr. le kilo. Quelques lots ont atteint 85 francs.

Au marché de Cressensac, mercredi, 100 kilos de truffes furent apportés et vendus 100 francs le kilo.

Au marché de Lalbenque, faible apport : 200 kilos environ, vendus de 90 à 100 francs le kilo.

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS

BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7

Rejet de pourvoi

Le nommé Lacroix, de St-Laurent-Lolmie (Lot) qui fut condamné à 8 ans de réclusion pour incendie volontaire et cambriolages, avait signé son pourvoi en Cassation. Mais ce pourvoi vient d'être rejeté par la Cour de Cassation.

Etrangers en défaut

Pour défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger, contravention a été dressée par M. Caussie, commissaire de police, à Angela Zazo, de nationalité espagnole, demeurant à Cahors, et à Mario João, de nationalité portugaise, demeurant au Camp des Monges, à Cahors.

La carte d'identité d'Angela Zazo était périmée depuis le 15 février 1934 et celle de Mario João, depuis 12 ans.

Double contravention

Pour défaut de permis de conduire les automobiles, pour défaut de plaque minéralogique non conforme aux règlements, une double contravention a été dressée au nommé Paul Crueghe, marchand ambulancier.

Moto contre auto

M. Laffont, représentant de commerce, étant en moto, sur la route de Cahors-Figeac, est entré en collision, près de Tour-de-Faure, avec une auto. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais les dégâts matériels sont assez importants.

Chute de moto

M. Vedranes qui venait du village de St-Henri et se rendait à Cahors, en moto, a dérapé et a été projeté dans un fossé.

Dans la chute, M. Vedranes a reçu des contusions mais elles ne sont pas graves.

Rixe

MM. Jean V..., de St-Chamarand et Albert C..., de Pont-de-Rhodes, se sont pris de querelle, à la suite d'une discussion au sujet d'un règlement de comptes, et se sont portés des coups. Tous deux ont été blessés. Ils se sont fait délivrer un certificat médical et ont porté plainte à la gendarmerie.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 15
DIMANCHE 16 (en soirée à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Un grand succès

6 Rigoles dans un film tordant
Pierre LARQUEY, Roland TOUTAIN
Raymond CORDY, Marguerite PIERRY
Jeanne LOURY, Jeanne FUSIER-GIR

DANS

Trois artilleurs au pensionnat

Ce film, d'une folle gaieté, peut être vu par tout le monde. Un vrai régal pour familles. On n'avait jamais tant ri depuis « Le Roi des Resquilleurs » du même réalisateur, René Pujol.

Ce film a tenu l'affiche :
19 semaines au Gallia de Toulouse ;
11 semaines à l'Intendance de Bordeaux.

Prudent de louer — Location gratuite

Pour les petits meuniers

Au cours de la discussion du budget à la séance du 30 décembre, M. René Besse, élu par les procès-verbaux récemment dressés à plusieurs petits meuniers à façon pour défaut de comptabilité, a prononcé à la tribune les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Me conformant à une tradition bien établie et constamment suivie, j'aurais pu — et j'avoue y avoir songé — présenter à la Chambre, à propos de l'article en discussion, de larges observations sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, le régime général de la meunerie à façon, mais qui, j'en conviens, ne se rattacherait pas strictement à la question en discussion, à savoir la taxe à la mouture.

« Je ne veux pas, au jour et à l'heure où nous sommes, retarder la discussion et le vote du budget, mais je désire que le gouvernement et la Chambre me tiennent compte de mon silence sous conditions suspensives et que nous prenions date afin que ce très grave problème soit rapidement et dans toute son ampleur, soumis à l'Assemblée.

« Mes observations, je l'indique rapidement, porteront sur les deux points suivants, en premier lieu, un extraordinaire décret tout récent, paru le 18 décembre dernier, qui impose à la meunerie à façon toute une série d'obligations administratives strictement impossibles à réaliser ; en second lieu la question des brimades intolérables dont souffrent, dans certains départements la meunerie à façon, tant dans le domaine administratif que dans le domaine judiciaire qui compromettent son existence et qui, par là-même, gênent considérablement le jeu normal de la vie paysanne.

« Je demande donc au gouvernement de me tenir compte de ma réserve de ce soir et de me confirmer, par un accord formel, que l'interpellation que j'ai récemment déposée sur le bureau de la Chambre pourra être évoquée devant l'Assemblée, au moins quant à la date, le premier vendredi utile après la rentrée de la Chambre. Tel est l'engagement que je demande au gouvernement en la personne, notamment, de MM. les Ministres de l'Agriculture et des finances (Applaudissements au centre, à droite et sur divers bancs à gauche). »

Nous pouvons d'ailleurs ajouter que, si en raison de l'ordre du jour de la Chambre cette interpellation ne pouvait pas venir au mois de janvier, M. René Besse se propose de traiter la question à l'occasion de la discussion du cahier de crédits supplémentaires de février.

Beau coup de fusil

M. Bornes, du village de Sartrou (commune de Dégagnac) a abattu, dans la vallée de Revoles, une superbe laie prête à mettre bas.

L'animal portait neuf petits marcassins. Félicitations à l'adroit chasseur.

Avis de Concours

Un concours pour l'emploi d'Inspecteur de Police mobile ou stagiaire de la Sûreté nationale sera ouvert le 3 mai 1938. Le registre d'inscriptions sera rigoureusement clos le dimanche 20 février 1938.

Conditions d'âge, programmes des épreuves et avis de concours avec indication des centres où seront passées les épreuves écrites, figurent, sous le titre du Ministère de l'Intérieur, au Journal Officiel du 8 janvier 1938, partie non officielle page 449.

Il est ouvert, au Ministère du Travail, un concours pour 55 emplois d'inspecteur-adjoint stagiaire du travail.

Les épreuves écrites de ce concours commenceront le 28 mars 1938, et les demandes d'admission accompagnées des pièces nécessaires, devront parvenir au Ministère du Travail, avant le 31 janvier 1938.

Le programme du concours et tous renseignements utiles sont adressés sur demande faite à M. le Ministre du Travail, Direction du Personnel central et extérieur, 1^{er} bureau, 2^e Section, 127, rue de Grenelle, Paris, 7^e.

Un concours pour l'emploi de commis du cadre masculin des Contributions indirectes aura lieu le 9 mai 1938.

Le nombre de places mises au concours est fixé à deux cents. S'adresser pour tous renseignements (pièces à fournir, programme, etc.), au directeur des Contributions indirectes des départements respectifs.

Probité

M. Henri Bouscat, tonnelier à Parnac, a trouvé un portefeuille contenant 2.500 francs. Ce portefeuille avait été perdu par M. Péndarides, propriétaire aux Roques, qui a vivement remercié et félicité M. Bouscat.

Dégrevements ?

Quelques gouttes de Diable, chers contribuables, et vous serez dégrevés de vos cors... Bon pied, bon œil, et tout va mieux... « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. Toutes pharmacies et Pharmacie Orliaac à Cahors.

Cadavre dans un ruisseau

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, que mercredi, le cadavre du cantonnier Germain Espalieu, 56 ans, habitant le village de Cornac, avait été trouvé dans le ruisseau « le Mamoul », à une profondeur de deux mètres.

On constatait, en même temps, que le crâne était fracturé. Espalieu avait disparu depuis lundi soir.

Jeudi matin, à 10 heures, MM. Albert, procureur de la République, Servat, juge d'instruction, et Pécharman, commis-greffier se rendirent sur les lieux. M. le docteur Laplace, médecin légiste était commis pour pratiquer l'autopsie du corps qui avait été transporté dans la maison d'Espalieu.

Pendant que le docteur Laplace se livrait à l'examen du crâne d'Espalieu, M. Servat, juge d'instruction, procéda à l'interrogatoire de Mme Espalieu et de ses 2 fils. Un voisin, M. Ballet, fut également interrogé. Il déclara avoir vu Espalieu lundi soir. Les résultats de l'autopsie sont les suivants : la fracture du crâne ayant déterminé une hémorragie cérébrale paraissant avoir été provoquée par la chute. Il n'y a aucune lésion par un instrument quelconque. L'examen des poumons révèle que la mort avait précédé la chute dans l'eau ; l'estomac était plein de vin rouge et d'aliments.

On suppose que M. Espalieu, pris d'une indisposition subite voulut s'asseoir sur le bas-côté de la route, d'où il glissa et fut projeté dans le ravin. On a retrouvé ses outils de travail sur la route, à 50 mètres environ de l'endroit où fut retiré le corps. Ces objets étaient encore sous la garde vigilante du chien de la victime.

Victimes de l'oxyde de carbone

Dans la nuit de mercredi, M. Bouyjon, peintre, Mme Bouyjon et leurs deux enfants, demeurant à Souillac, place de la Promenade, ont été intoxiqués par les émanations d'oxyde de carbone provenant d'une cuisinière en mauvais état, située dans une pièce servant de cuisine.

MM. les docteurs Vizerie et Soula-croup donnèrent, aux époux Bouyjon et aux enfants, les soins nécessaires par leur état. Mme Bouyjon et les enfants sont hors de danger, mais l'état de M. Bouyjon a été jugé très grave.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 14 janvier 1938

Naissances
Lomphec Jeanne, rue Martin-Baudel.
Triniac Jacques, 83, Bd Gambetta.
Pers Marcel, rue P.-Wilson.
Belle Monique, 9, rue du Portail-Alban.
Barriety Annie, rue Wilson.

Publications de mariages
Setzer André, caporal au 16^e R.T.S., et
Gimbert Anne, femme de chambre, à Cahors.

Ferrier Marcel, caporal au 1^{er} B.I.L., à Tataouin (Tunisie) et Dalesme Odette, s. p., à Cahors.

Marcel Noël, plombier-zingueur, et Baldy Paulette, repasseuse, à Cahors.

Mariages
Cazaux Camille, pâtissier, et Tournoud Micheline, s. p.

Décès
Salgues Urbain, employé de Banque, 51 ans, rue Wilson.

Flagel Anne, Vve Faurie, s. p., 80 ans, rue Wilson.

Cassan Hortense, s. p., 30 ans, Cours de la Chartreuse.
Faguet Jeanne, épouse Gau, s. p., 52 ans, Bd Gambetta, 91.

Laval François, s. p., 52 ans, rue Wilson.
Maillet Catherine, Vve Tabot, s. p., 81 ans, rue Wilson.

Cubagnes Julie, Vve Andrieu, blanchisseuse, rue Mascoutou, 38.
Bergougnoux Pierre, cultivateur, 80 ans, rue Wilson.

Abrfol Julie, Vve Boubel, s. p., 80 ans, Larroque-des-Arcs.
Pinède Antoinette, épouse Henras, s. p., 87 ans, rue Wilson.

Laumet Elise, épouse Lomphec, s. p., 36 ans, rue Martin-Baudel.
Falguières Marie, Vve Rosies, s. p., 83 ans, route de Lalbenque.

Somonis Firmin, cultivateur, 71 ans, Payrac.
Capelle Joséphine, Vve Cassan, s. p., 74 ans, rue Wilson.
Marabelle Marie, épouse Pélassié, s. p., 81 ans, route de Villefranche.

Trouvée morte
Mlle Auricoste, demeurant à Mercuès, a été trouvée morte par ses voisins. Depuis plusieurs jours, elle était souffrante, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi brusque. Elle était âgée de 76 ans.

SERVICE DES PHARMACIES
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 16 janvier 1938 toute la journée et le lundi matin 17 janvier, par la

Pharmacie ORLIAAC
Place des Petites-Boucheries
SERVICE MÉDICAL
Le service médical sera assuré le dimanche 16 janvier 1938 par le

Docteur MALBEC

EDEN
SAMEDI
et DIMANCHE, à 20 h. 45
DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

Un grand film d'aventures avec le champion de la dernière olympiade
Herman BRIX

Les nouvelles aventures de Tarzan
ET
un magnifique film policier
L'Inspecteur Grey

CAHORS

RESPECT A L'ARRETE !

On sait qu'à la suite de plaintes très justifiées, il a été recommandé aux conducteurs de véhicules de klaxonner le moins possible dans le parcours de la rue Wilson.

Tout le monde avait compris dans quel but cette recommandation avait été faite, voire même affichée.

Pendant quelques semaines — deux ou trois environ — les voitures parcouraient la rue Wilson, mais on n'entendait que rarement quelques coups de klaxon.

En vérité, le résultat était inespéré et, hélas ! on s'était réjoui trop tôt du succès obtenu par l'arrêté municipal.

Il est peut-être possible que le bruit ne soit pas aussi violent qu'il l'était, lorsque l'arrêté fut affiché, mais, on peut constater, actuellement, que les conducteurs d'autos n'en tiennent plus autant compte.

Eh ! bien ! c'est regrettable, et nombreuses sont les personnes qui, se rendant à l'hôpital, font entendre de vives protestations contre ces bruits désagréables, et le plus souvent inutilement exagérés, de klaxons qui troublent le repos des malades.

Il semble, pourtant, que les conducteurs d'autos ne peuvent pas l'ignorer. Pourquoi persistent-ils, alors, à enfreindre l'arrêté municipal ?

Souhaitons qu'ils n'aient pas à le regretter, mais ?...
L. B.

CONFÉRENCE AU CERCLE GAMBETTA

On nous prie de rappeler que la prochaine conférence mensuelle du Cercle Gambetta sera donnée dimanche 16 janvier, à 20 h. 30, dans les salons du Cercle.

M. Emile Laporte, ancien secrétaire général des « Amis du Beau Vieux Quercy », y traitera le sujet suivant : « A propos d'un Centenaire poétique : trois poèmes d'amour ».

Les membres du Cercle et leur famille sont cordialement invités, ainsi que toutes les personnes qui apprécient les satisfactions intellectuelles que le Cercle Gambetta s'efforce de leur procurer.

MESDAMES,

Afin de satisfaire à toutes les demandes de notre nombreuse et aimable clientèle

Notre Réclame d'Indéfrisable

à 95, 100 et 120 francs

parue précédemment, se poursuivra jusqu'à FIN JANVIER

Vous apprécierez la Beauté, la Perfection et la Fini

DE NOTRE TRAVAIL
Souvent imité, jamais égalé
Maison E. POPOVITCH
Spécialiste réputé d'indéfrisable
4, rue Foch, CAHORS — Tél. 170

AÉRO-CLUB DU QUERCY

Section d'Aviation populaire
Cette semaine, malgré le très mauvais temps, l'Aéro-Club du Quercy a totalisé 5 h. 26 de vol dont 4 h. 39 en double commande par MM. Brunet et Sirech avec le moniteur Dubosc.

De passage : MM. Reboul et Heim, sur Potez 58, venant de Montauban et y retournant. M. de Pérignon et un élève pilote 2 fois, venant de Montauban et Castres et retournant à Montauban.

L'activité de la section d'aviation populaire reprendra dimanche 16 courant.

Sujet du cours : balances de finesse, application au vol sans moteur.

Communications importantes. Présence indispensable à 11 heures, Ecole primaire supérieure, rue Emile-Zola.

La Maison ANTOINE

à l'honneur d'informer sa clientèle que ses Produits de Beauté sont en vente exclusivement chez sa spécialiste

M^{me} Imbert

Parfumerie, 18, Bd Gambetta, CAHORS

Les Sports

Dimanche 16 janvier, au stade Lucien-Desprats, deux très jolis matches.

A 13 heures, en association, les équipes réserves des Jeunes Cadourques et du Stade s'affronteront en match amical.

A 14 h. 30, en rugby, l'équipe première du Stade recevra la vaillante équipe de l'Union sportive Luzéchoise.

Très bonne partie d'entraînement pour nos aînés, avant d'affronter une rude partie de championnat dimanche prochain.

Association. — Championnat du Lot (1^{re} série), Bretenoux (1) contre Jeunes Cadourques (1). — Le terrain de Saint-Ambroise sera dimanche, le théâtre d'une grande rencontre de championnat. Les Jeunes Cadourques recevront l'équipe première de Bretenoux, qu'aucun onze n'a pu vaincre cette année dans la compétition. Un match nul avec Puy-Evêque, une victoire sur les tenants du titre : Autoire (3 à 2) ; deux victoires sur le Stade Cadurcien (1 à 0), et tout récemment (6 à 3) ; une victoire sur les Jeunes Cadourques (2 à 1), tel est le palmarès de la saison. Les leaders actuels voudront dimanche encore prendre un peu plus d'avance sur Autoire qui les talonne de près.

Les Jeunes Cadourques n'ont rien à attendre du championnat. En vrais sportifs, ils s'efforceront de réaliser le meilleur

leur foot-ball et si la chance leur sourit, de gagner le match.

Les spectateurs qui monteront à Saint-Ambroise sont assurés de voir, dimanche, une belle partie de foot-ball association.

A FIGEAC.

Foot-ball. — Jeudi dernier, l'équipe de foot-ball du collège se déplaçait à St-Céré pour y rencontrer celle de l'E.P.S. Privée de la moitié de ses équipiers, en particulier de sa ligne de défense, le collège ne fournit pas sa partie habituelle et succomba par 4 buts à 1.

A 2 h. 30, les joueurs se présentaient sur un terrain durci par le gel des nuits précédentes et balayé par un vent glacial. Le coup d'envoi est donné par Vernet, avant-centre figeacois. Rapidement, le jeu se porte sur les buts adverses, mais le collège ne peut arriver à conclure. Soudain, sur un long dégagement d'un demi saint-céréen, les arrières figeacois manquent successivement la balle ; l'avant-centre adverse, Cambon, qui a suivi, se trouve seul devant les bois et marque facilement. Le jeu devient alors très rapide et l'ailier droit Denys-Rémis prend le goal à contre-pied et égalise. La première mi-temps va s'achever et c'est juste avant le coup de sifflet de l'arbitre que Maroncel marque un deuxième but pour Saint-Céré.

La remise en jeu est faite par l'E.P.S. Celle-ci semble jouer maintenant avec plus de fougue et ses attaques s'avèrent de plus en plus dangereuses. Malgré la magnifique défense des arrières figeacois, Gibrat et Battut, les adversaires réussissent à augmenter le score. Maroncel, décidément en veine, marque le troisième but. Enfin, Cambon reprend un centre de la tête ; Loupias est battu. La fin est sifflée sans changement.

La victoire de l'E.P.S. est assez nette : Cambon, Maroncel, Dubois, dans les avants, bien soutenus par leurs demis, fournirent une belle partie. Chez les Coquelicots, la ligne de demis joue trop repliée sur les arrières. Les avants firent de leur mieux ; s'ils avaient eu plus souvent le ballon, le score n'eût pas été le même. A signaler la belle tenue de Minot, Lavinal, Lafon et des arrières, Gibrat et Battut. Loupias, jeune débutant, se montra, dans les bois, tout à fait à la hauteur de sa tâche. La partie fut très correcte, malgré un arbitrage jugé par tous et pour tous insuffisant. Certains spectateurs, des élèves de l'E.P.S., en particulier, ne firent pas preuve d'un bel esprit sportif.

Contrairement aux bruits qui couraient actuellement, l'équipe du collège n'est pas dissoute. Elle recevra incessamment l'E.P.S. et, pour relever l'échec subi à St-Céré, alignera sa meilleure formation.

St-Céré-Figeac en finale à Dégazeville. — Le groupe n'a pas pu jouer dimanche à Brive comme il avait été prévu, l'état du terrain ne l'ayant pas permis. Les joueurs ont chômé et ont profité de leur repos pour aller assister au match Vienne-Dégazeville.

Un entraînement en semaine permettra aux « Rouge et Noir » d'acquiescer le souffle nécessaire pour affronter St-Céré en finale de promotion. C'est à Dégazeville que se jouera ce match qui, pouvant comporter des prolongations débutera à 14 heures précises. En cas de match nul après 110 minutes, le titre appartiendra à St-Céré, tenant actuel.

Les Figeacois privés des services de Prat en convalescence mettront sur pied une équipe à peu près semblable à celle qui obtint le match nul sur le stade municipal de St-Céré.

Des services de car permettront aux supporters figeacois d'accompagner l'équipe à Dégazeville et d'encourager leurs favoris, en restant bien entendu dans les limites de la correction sportive.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montriat
Naissances. — Nous apprenons l'heureuse naissance de deux fillettes : l'une prénommée Josette-Claude, leur deuxième enfant, chez les époux Bord, à Thézels ; l'autre prénommée Eugénie-Rolande-Michèle, leur troisième enfant, chez les époux Sahue, à Thézels.

Nous adressons nos vives félicitations aux charmants parents et nous déposons sur les berceaux des deux mignonnes fillettes nos vœux de santé et de brillant avenir.

Révision des listes électorales. — La Commission administrative de la commune dresse actuellement le tableau rectificatif des additions et retranchements aux listes électorales.

Ces listes seront déposées au secrétariat de la Mairie où, à partir du 15 janvier, les administrés pourront les consulter et demander toutes les modifications légales.

Ces listes seront définitivement closes le 4 février 1938 à minuit.

Lalbenque

Nécrologie. — Mercredi a été accompagnée à sa dernière demeure Carressine Boissy, décédée à l'âge de 68 ans, après une douloureuse maladie, que des soins aussi dévoués qu'éclairés n'ont pu vaincre.

Le long cortège, dans lequel toutes les maisons de Lalbenque étaient représentées, prouvait combien la chère disparue était serviable et pleine d'affabilité. Nous présentons à Pierre, son mari, à sa fille, Marie, veuve Molinié, à Pern, à son fils Joseph, instituteur à Prayssac et à toute la famille l'expression de nos condoléances attristées.

Vol de poules. — M. Rey, négociant à Lalbenque, a eu la mauvaise surprise

de constater le vol de 15 poules fait pendant une de ces dernières nuits. Il n'est pas inutile de dire que le renard à deux pattes n'avait pas laissé d'adresse. Depuis quelque temps, il y a quelques plaintes, certaines disparitions de lapins et de pigeons. Le ou les voleurs pincés tranquilliseront l'opinion.

Concours

Carnet noir. — Tandis que nous étions nous-même tenaillé par cette maudite grippe, la mort poursuivait son œuvre impitoyable. Trois nouveaux décès à inscrire pour la première semaine de 1938 : deux octogénaires et un septuagénaire. Celui-ci, Galan Jean, eut une vie d'infortune, presque de misère, il n'en était que plus à plaindre.

Le deuxième en rang de départ fut Moles Albert, physionomie bien concitoise et sympathique. Il fut toujours un homme de paix et de bien, incapable de la moindre injustice et d'aucun mal à l'égard de son prochain. Ce fut une vie bien remplie par un labeur opiniâtre dont le seul but était l'amour des siens.

Et enfin, Mme Astruc, veuve d'ancien cantonnier. Ici également, ce fut une vie de travail, d'ordre et de soin. Partis de condition bien modeste avec son mari, ils avaient su s'élever progressivement et laisser leurs deux filles en bonne situation. Les deux avaient épousé deux frères, l'aîné, M. Décremps Calixte, maître d'hôtel à Liège, le cadet à Y. un an à peine ; l'autre, M. Georges Décremps, ancien boucher à Cahors.

Malgré la rigueur du temps, la population valide de la commune avait tenu à manifester sa sympathie aux trois familles en assistant aux obsèques.

A notre tour, nous tenons à adresser nos sincères condoléances aux trois familles en deuil.

Luzoch

Avancement. — C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination, au grade de Médecin-Capitaine, de notre compatriote et ami, le Médecin-Lieutenant Pierre Galaup. Nos sincères félicitations pour cet avancement bien mérité.

La sauvagine. — A peine la saison de chasse terminée, nos chasseurs se mettent avec ardeur à la destruction des nuisibles. Cette année, les débus sont particulièrement prometteurs ; en effet, il a été détruit, en moins de huit jours, deux putois et deux genettes par le dévoué président de notre société de chasse, M. Baraffité, une genette par M. Laurent Cavalité et une fouine par M. Pélassié. Nous adressons nos félicitations à ces habiles pêcheurs car nous pensons que, détruire la sauvagine, est le moyen le plus efficace pour la conservation de notre gibier.

Chute grave. — Mme Yvonne Dabaux, ouvrière de la Maison E. Gironde, se rendait à son travail, à bicyclette comme d'habitude, mardi dernier à 14 heures. Tout à coup, peu avant le passage à niveau de St-Marc, elle perdit son sabot qui avait glissé sur la pédale. Cet incident provoqua sans doute la chute, car Mme Dabaux fut projetée sur la chaussée où elle resta presque inanimée. Des promeneuses vinrent heureusement à passer qui appelèrent à l'aide.

La blessée fut transportée à son domicile avec tous les ménagements désirables et le docteur Vidal appelé constata des contusions très graves à la tête et au côté droit du corps, ainsi qu'une forte commotion, mais pas de fracture.

Un long repos sera nécessaire à la victime de cet accident qui a repris complète connaissance et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

La reconnaissance d'un maçon

Le sort de ce maçon était peu enviable ! Depuis longtemps, il souffrait de rhumatismes qui lui rendaient son travail très pénible. Aujourd'hui, tout est changé ! « Je me sens très soulagé de mes rhumatismes », écrit M. A. P. Mes maux de tête ont également disparu. Je me sens beaucoup mieux et plus léger pour mon travail. » Que s'est-il passé ? Cet homme, depuis un an, prend tout simplement des Sels Kruschen ! Kruschen active le foie, les reins, l'intestin et débarrasse l'organisme des poisons ou déchets qui provoquent toutes sortes de maux — depuis les migraines jusqu'aux rhumatismes.

Essayez Kruschen pendant un mois — et, devant les heureux résultats que vous constaterez, vous ne pourriez qu'être, vous aussi, reconnaissant à Kruschen de vous avoir rendu plus alerte, plus vigoureux, mieux portant.

En vente dans toutes pharmacies, en flacons petit, moyen et grand modèle.

Arrondissement de Figeac

Propagande touristique. — M. Delmas, l'actif président du Syndicat d'Initiative de Figeac a reçu de M. Orliac, Président de la Chambre de Commerce du Lot, une lettre lui demandant de lui fournir, en vue d'une propagande économique régionale, les adresses des hôtels, restaurants et auberges de l'arrondissement.

Il est possible, en effet, d'attirer chez nous, chaque année, des bénéficiaires de congés payés, employés ou ouvriers de situation modeste qui cherchent un site agréable pour un repos de quelques jours, dans des conditions de confort normales et à des prix avantageux.

L'intérêt du projet n'échappera pas, nous l'espérons, aux hôteliers de notre ville et de notre région qui voudront bien faire connaître à M. Delmas, leur adresse, le nombre de chambres et de lits disponibles et leur prix de la journée de pension.

Dans la magistrature. — Au tableau d'avancement de la magistrature, nous avons le plaisir de relever le nom de M. Combaldieu, Procureur de la République à Tulle. Nos bien sincères félicitations à M. Combaldieu, ancien substitut à Cahors, que les devoirs de sa charge appellent souvent à Figeac où il a laissé de vives amitiés.

Dans la Magistrature. — Nous apprenons avec plaisir que sont inscrits au tableau d'avancement des magistrats pour l'année 1938 : MM. Malrieu, président à Cahors et Carroyou, juge à Figeac.

Nos félicitations à ces deux distingués et sympathiques magistrats.

Dans la légion d'honneur. — Notre sympathique compatriote, M. Albert Koussille, grand mutilé de guerre, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre avec palmes, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à M. Roussille, pour cette haute distinction bien méritée, nos chaleureuses félicitations.

Nécrologie. — Nous avons appris la mort de Mme Gau, décédée le samedi 8 janvier, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Nous prions notre sympathique confrère de « La Dépêche », M. Adrien Gau, de trouver ici l'expression de nos vives condoléances et de la part que nous prenons au deuil cruel qui vient de le frapper.

La perception. — Le public est informé qu'en raison de nouveaux règlements, les bureaux de la perception seront fermés tous les lundis matins, jusqu'à 14 heures.

L'Œuvre du Timbre antituberculeux. — Le Comité chargé d'organiser à Figeac la vente du timbre antituberculeux et le bal de charité au profit de cette œuvre s'est réuni à la sous-préfecture, mardi dernier, à 17 h.

M. le docteur Dulac fit un compte rendu détaillé des efforts entrepris et des résultats de la soirée donnée à la sous-préfecture, qui laissera à ceux qui y ont participé, un agréable souvenir. Depuis longtemps pareille manifestation de bienfaisance n'avait eu lieu dans notre ville où sa conception, dans tous les milieux, a été accueillie avec enthousiasme.

Nous nous faisons un plaisir de souligner le succès qu'elle a obtenu. Les frais généraux une fois déduits, c'est un bénéfice net de 3.300 fr. qui, cette année, a été réalisé. Rappelons à ce sujet que 95 0/0 de cette somme seront versés au Comité départemental du Lot, 5 0/0 allant au Comité de Défense de la Tuberculose, à Paris.

Que soient remerciés M. Iversen, le distingué sous-préfet qui a aimablement mis à la disposition du Comité les somptueux salons de la sous-préfecture ; M. le docteur Dulac, médecin-chef des dispensaires antituberculeux du Lot, qui n'a pas ménagé sa peine ; la municipalité ; M. le Directeur de la Vieille Montagne et son ingénieur, M. Puech ; le corps médical et pharmaceutique ; au sein du Comité, Mmes Juskievskis, Issaly et Cantaloube, dévouées secrétaires et trésorières ; M. Capelle, organisateur du buffet, qui, sur sa recette a fait don d'un pourcentage important ; tous ceux enfin qui, malgré les temps difficiles, ont apporté, d'une manière ou d'une autre, leur utile contribution à l'Œuvre du timbre.

Souhaitons qu'un pareil effort ait été accompli partout, grâce auquel des enfants de France pourront être envoyés auprès de cette mer bleue qu'ils voient dans leurs songes et qui

leur donnera la santé et la joie de vivre.

Attention aux réchauds ! — Samedi, une fillette d'une dizaine d'années du quartier des Carmes, est tombée à la renverse, asphyxiée par des émanations d'oxyde de carbone provenant d'un réchaud à charbon que les parents avaient placé dans la chambre à coucher.

A l'appel de la mère, M. Lapergue, instituteur en retraite et voisin de l'enfant, est accouru et a pratiqué les soins d'usage qui ont ramené l'enfant à la vie. Nous félicitons chaleureusement M. Lapergue pour son intelligente intervention et en profitons pour recommander à tous ceux qui emploient des réchauds de prendre toutes précautions utiles.

Foot-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

St-Céré-Figeac à Décazeville. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Cajarc

La foire. — Bœufs de travail, 5.500 à 6.500 fr. ; moyens, 4.500 à 5.500 fr. ; vaches de travail, de 3.800 à 4.500 fr. ; bouvillons, de 2.000 à 2.500 fr. ; le tout la paire : veaux, 6,50 à 7 fr. 50 ; moutons, de 5 à 5 fr. 50 ; agneaux, 6 à 6 fr. 50, le tout le kilo ; porcs gras, de 325 à 340 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 120 à 150 fr. pièce, selon qualité et grosseur ; brebis d'élevage, 140 à 175 fr. la paire.

Place du marché : œufs, 10 fr. la douzaine ; canards gras, de 8 à 9 fr. ; oies grasses, de 8 à 9 fr., le tout la livre ; foies gras, de 22 à 25 fr. la livre ; truffes, 40 fr. la livre ; grives, 4 fr. 50 pièce ; lièvres, de 5 à 6 fr. la livre ; lapins domestiques, 2 fr. 50 le demi-kilo ; dindes, 4 fr. 50 et 5 fr. la livre ; perdreaux, de 12 à 15 fr. pièce, selon grosseur ; pigeons ordinaires, de 8 à 9 fr. la paire ; gros pigeons, de 10 à 12 fr. la paire ; poules, 5 fr. ; poulets, de 6 à 7 fr., le tout la livre.

Pommes de terre, de 8 à 9 fr. le double décalitre.

Halle aux grains. — Maïs, 65 fr. ; avoine, 55 fr. le tout les 50 kilos ; haricots blancs secs, 2 fr. 75 le litre ; fèves, de 100 à 110 fr. l'hectolitre.

La grippe

La grippe est une maladie infectieuse générale, c'est-à-dire qu'elle atteint tous les appareils de l'économie : le système nerveux, le cœur et surtout les poumons. Aussi pour la combattre, faut-il un médicament énergique. Le Pulmoil doit son énorme vogue d'aujourd'hui à son action toute puissante contre la grippe, la bronchite, le rhume et toutes les maladies de poitrine. Prenez-le dès le début. On le trouve dans Ttes Phies au prix de 12 fr. et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Perception. — Le public est prévenu que les bureaux de la perception seront désormais fermés le lundi de 9 heures à midi.

Foire des Rois. — Depuis quelque temps, les intempéries rendent nos foires intenable. La dernière foire des Rois a été complètement annihilée par la neige et la rigueur du froid. Les quelques personnes venues à Gourdon ont quitté les foirails pour les intérieurs des cafés et des restaurants, chauffés et accueillants.

Comme les transactions sont importantes en cette saison et que leur défaut serait dommageable aux agriculteurs de la région, il a été décidé que cette foire sera remise au samedi 15 janvier et se tiendra, ce jour-là, comme une foire ordinaire.

Payrac

Foire. — Notre foire du 9 janvier, tombant le dimanche, s'est tenue lundi 10 janvier ; les marchés étaient bien garnis, principalement le foirail aux bœufs, de nombreuses transactions se sont traitées aux cours suivants :

Gros bœufs, 6.500 à 7.000 fr. ; bœufs moyens, 5.500 à 6.000 fr. ; bouvillons, 4.000 à 4.500 fr. ; bourretts d'Auvergne, 2.500 à 3.000 fr., le tout la paire.

Moutons de boucherie, 6 fr. à 6 fr. 50 ; agneaux gras, 6,50 à 7 fr. 50 le kilo ; brebis avec deux agneaux, 300 à 320 fr. ; brebis avec un agneau, 230 à 250 fr. ; porcelets, 120 à 150 fr. pièce selon grosseur ; truffes 80 fr. le kilo (peu d'apport).

Prochaine foire le 7 février.

Pour soulager un ESTOMAC MALADE

... Il ne suffit pas de suivre un régime quelconque. Il faut également neutraliser l'excès d'acidité et protéger la muqueuse stomacale dont l'inflammation est la cause première de la plupart des gastrites.

N'attendez pas que les brûlures, les lourdeurs, les renvois du début décèdent en gastrite ou même en ulcère, mais dès la moindre gêne digestive, protégez la muqueuse stomacale en prenant de la Magnésie Bismurée après les repas.

Non seulement la Magnésie Bismurée forme un revêtement protecteur de la muqueuse stomacale, mais elle neutralise instantanément l'excès nocif d'acidité qui est si souvent le point de départ de tous les maux digestifs. Dès la toute première dose de Magnésie Bismurée toute douleur digestive s'apaise et en peu de temps, la digestion se fait normalement et sans douleur.

Toutes pharmacies, poudre et comprimés Frs 10, et Frs 14,85.

Dégagnac

Nécrologie. — C'est avec peine que nous avons appris la mort de Mme Janis, née Victorine Menauge, décédée dans sa soixante-dixième année, à la suite d'une longue maladie.

C'est une très bonne et honnête femme de bien qui disparaît, emportant les regrets unanimes des voisins.

A son époux, si cruellement éprouvé, et à toute la famille, nous adressons toutes nos condoléances.

Deux autos s'accrochent. — En revenant de la foire des Rois, de Gourdon, dans la descente de la côte de Costeraste, la camionnette, fortement chargée, de M. Lavergne, de Jean-l'Abil, a accroché, par suite d'un dérapage occasionné par les verglas, une auto qui venait en sens inverse.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont importants.

Souillac

Foire. — Notre foire du 10 janvier a été assez importante. Voici les cours pratiqués :

Poules, 4 fr. 75 ; poulets de grain, 5 fr. 50 ; dindes, 6 fr. ; pintades, 7 francs ; lapins, 3 fr. le demi-kilo ; pigeons communs, 10 fr. ; grosses espèces, 15 fr. la paire.

Pommes à couteau, 2 fr. ; poires, 5 francs la douzaine.

Foies d'oies, 44 fr. ; de canard, 30 francs le kilo ; fromages de chèvre, 4 fr. 80 ; de vache, 4 fr. la douzaine ; beurre du pays, 22 fr. le kilo.

Pommes de terre, 1 fr. 25 le kilo ; choux-fleurs, 2 fr. 50 à 3 fr. ; choux pommes, 2 fr. ; salsifis, 3 fr. ; scorsonnes, 2 fr. 50 le kilo. En raison des gélées, une petite quantité d'autres légumes vendus à tous prix.

Les Quatre-Routes

Etat civil de l'année 1937. — Naisances : Guy Peyrode, Jeanne Berchat, Jean Rivet, Jean Lingot, Odette Vergne, Gergette Rieux, Bernard Brugier, Liliane Boutot, Gabrielle Gougou, Eliane Dumas.

Mariages : Jean Soustre et Marie Salvat ; Gaston Sourzat et Marie Prat ; Henri Rivet et Jeanne Benoit ; Georges Lafon et Berthe Merle ; Joseph Arestier et Noëlle Lacam ; Jacques Feix et Odette Delmond.

Décès : Jean Goursat, 85 ans ; Julia Gougou, épouse Delol, 63 ans ; Elise Claval, veuve Valeille, 80 ans ; Marie Soustre, veuve Vayleux, 92 ans ; Marguerite Reyval, veuve Belfara, 62 ans ; Jean Bourguès, 83 ans ; Maria Leygou, veuve Madesclaire, 76 ans ; Pierre Bouyssou, 65 ans ; Jean Croze, 6 ans ; Victor Salvat, 77 ans, et André Laverdet et Martin Laverdet, étrangers à la commune.

Soit pour la commune : 10 naissances, 6 mariages et 10 décès.

Les Sociétaires de

La Française CAPITALISATION sont invités à se mettre en rapport avec M. PÉRAY, Villa Paul, à Cahors, pour la défense de leurs intérêts, à la suite de la mise en liquidation de la Société. M. Péray reçoit tous les jours de 8 h. à 12 h.

CHEZ NOS VOISINS

A MONTAUBAN

Electrocité. — Le jeune Barreau, âgé de 15 ans, fils d'un honorable cantonnier de notre ville, domicilié à Lalande, achevait sa journée chez M. Bongrat, à Planques, où il était occupé au dallage en ciment du hangar lorsque, prenant sa lampe baladeuse, il s'affaissa instantanément électrocuté.

Les soins pour le ramener à la vie furent inutiles.

Petites annonces économiques

ON DEMANDE un ouvrier menuisier-bénéviste à Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne). S'adr. au Bureau du Journal.

PROFESSEUR D'ANGLAIS donnerait leçons particulières aux enfants et adultes, à domicile s'il est nécessaire. S'adresser à Miss Langlois, à l'Ecole Normale de Jeunes Filles à Cahors.

Une OCCASION de la succursale A. CITROËN

Torpédo Commercial
B 14 — 9 CV.
Excellent état
Reprise toutes voitures. Vente à crédit
Téléphone 162

REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAIN

Monsieur Marcel LOMPECH et ses enfants ; Monsieur Elie LAUMET ; Les familles LOMPECH, ASTORG, BRAYAT, THOUHAZE, GRANIER, DELVIT, DELPECH et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Marcel LOMPECH
Née Elie LAUMET
et les prient de bien vouloir assister au service de neuvaine qui sera célébré en l'Eglise St-Barthélemy, le lundi 17 janvier, à 9 heures.

Dernière heure

M. Georges Bonnet formerait le nouveau ministère
De Paris. — M. Lebrun, président de la République, a reçu dans la matinée et la journée de samedi MM. Jeanneney, président du Sénat, Herriot, président de la Chambre, Chautemps, Georges Bonnet, Daladier, Blum, Albert Sarraut.

M. Georges Bonnet, ministre des finances, a accepté de former le nouveau Cabinet.

D'autre part, le groupe socialiste a voté une motion de fidélité au rassemblement de Front populaire en réclamant la direction du futur gouvernement.

La Loterie Nationale
De Paris. — Le secrétaire de la Loterie nationale fait connaître que l'émission de la 2^e tranche 1938 aura lieu lundi 17 janvier.

Ajournement de la session de la S.D.N.
De Genève. — En raison des circonstances actuelles, le Gouvernement français a demandé l'ajournement de la session du Conseil de la S.D.N. qui devait s'ouvrir le 17 janvier à Genève.

Grève à Lille
De Lille. — Les employés et ouvriers de la Compagnie des tramways et autobus de Lille, ont voté le principe de la grève à l'unanimité. Cette décision a été prise pour demander la réintégration de nouveaux employés et ouvriers licenciés récemment et pour protester contre une augmentation de salaire qu'ils trouvent insuffisante.

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors
Bureau : 71, Boulevard Gambetta
(Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS
Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe. Couronnes mortuaires.

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

Décès : Jean Goursat, 85 ans ; Julia Gougou, épouse Delol, 63 ans ; Elise Claval, veuve Valeille, 80 ans ; Marie Soustre, veuve Vayleux, 92 ans ; Marguerite Reyval, veuve Belfara, 62 ans ; Jean Bourguès, 83 ans ; Maria Leygou, veuve Madesclaire, 76 ans ; Pierre Bouyssou, 65 ans ; Jean Croze, 6 ans ; Victor Salvat, 77 ans, et André Laverdet et Martin Laverdet, étrangers à la commune.

Soit pour la commune : 10 naissances, 6 mariages et 10 décès.

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

P. FRANCÉS
Boulevard Gambetta
Tél. 64

POUR TOUTES PLANTATIONS

Arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne
Maison A. Pouzergues
Fondée en 1854
2 bis, rue Emile-Zola,
près des Remparts, CAHORS

CRÉATION DE PARCS ET JARDINS

VISITEZ NOS PÉPINIÈRES

Automobiles Simca-Fiat

La SIMCA CINQ est la voiture supérieure, par sa faible consommation, et tous ses perfectionnements. C'est la voiture économique.

Essais à volonté
Agent : PRADIÉ, CAHORS

T.S.F. S.C.R.E.L.

F. DE LÉSELEUC, Constructeur
4, rue du Portail-Alban, CAHORS
Attention à la nouvelle adresse
Réparations rapides et soignées
de tous Postes

Une visite s'impose
18 ans d'expérience

L'enseignement Pigier

est pratique, rapide, économique, individuel. Chaque élève reçoit du professeur en particulier, les directives, les explications, les conseils, selon ses aptitudes et ses connaissances.

Entrée à toute époque
COURS FIGIER

12, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 440

Maximum de récoltes dans vos Jardins et Cultures en lisant l'Almanach du Jardinier

Envoyé à tous gratuits et franco avec sa prime gratuite de graines d'Hyacinthus Red Star, nouvelles fleurs pour bouquets, coloris brillants et inédits Julien, graines, 103, Bd Magenta, PARIS.

VOG
SON CHOIX UNIQUE DE GANTS ET SACS A MAIN
SES PRIX SANS CONCURRENCE
VOG
2, PLACE GALDEMAR-CAHORS

ALIMENT COMPLET pour PORCS, BOVINS, OVINS MAGDA

mis au point aux importantes PORCHERIES D'EXPÉRIMENTATION de LA MADELEINE, près VILLEFRANCHE-de-ROUERQUE

Dépositaires dans toute la Région

Pour le Gros :

LES FILS D'HENRI VIALARS, Fabricants

Villefranche-de-Rouergue - Montauban - Bordeaux

Pour le Lot : P. LAMBERT, à Cahors Tél. : n° 90

Grande marque américaine

Huile, auto et agricole demande représentants sérieux et bien introduits. Conditions très avantageuses. L'inspecteur Régional habitant Cahors viendra mettre au courant et aidera régulièrement. Situation d'avenir. Ecrire : OLYMPIC OIL COMPANY, Marseille.

VIDANGE DES FOSSES D'AISANCES les moins accessibles.

ENLEVEMENT DES matières dures que les machines ne peuvent retirer

S'adresser : Joseph ARBOUYS, propriétaire à Cabessut-Cahors.

VITICULTEURS JARDINIERS AGRICULTEURS

Utilisez l'Engrais « HUMOGINE »

Engrais Humique complet Synthèse améliorée de l'engrais de ferme

Agit à la fois comme engrais et comme amendement

RESULTATS INCOMPARABLES

Agent général des Ventes

P. LAMBERT, à Cahors

Boîte Postale n° 6. — Tél. N° 90

POUR ACHETER OU VENDRE Une propriété, Une maison, Un fonds de commerce

S'adresser en toute confiance à

L. MICHELET

14, Boul. Gambetta, CAHORS

Le mieux informé de toute la région

Seul correspondant de l'Indicateur Berliand à Paris

Correspondants dans toute la France

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

DISCRETION

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

Déménagements

Groupages occasion retour de la région sur Paris

PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57

COURS DE COUPE COUTURE, MODE, LINGERIE

En suivant les Cours Pigier, vous apprendrez en très peu de temps à vous habiller avec élégance et à faire les chapeaux les plus chics.

Patrons sur mesures. Essayages

COURS FIGIER

12, Boulevard Gambetta, CAHORS

Station Service A. MANDON RADIO

17, Rue Maréchal-Foch CAHORS - Tél. 225

Sans Fillette ocol vous intéresse :

Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ocol nous permet d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de... 425

Super 5 lampes, toutes Ondes... 890

C. 850 Agence exclusive DUCRETET-THOMSON

AUJOURD'HUI S'ENRHUME QUI VEUT!



Sans doute vous frissonnez, vous éternuez... Mais, si vous le voulez, votre rhume s'arrêtera à ces signes avertisseurs. Il suffit de prendre aussitôt (de préférence au coucher) 2 comprimés d'ASPRO' avec une boisson chaude. Le lendemain, joyeusement surpris, vous affirmerez, vous aussi, ce que tout le monde dit :

'ASPRO'

COUPE RHUMES ET GRIPPE EN UNE NUIT !

Voici l'explication de cette action absolument unique : le rhume est une attaque microbienne qui réussit à se développer si l'organisme est en état d'infériorité momentanée (par le froid, l'humidité, etc...). Le rôle d'ASPRO' est de "stopper" le rhume dans un instant, et d'éviter ainsi toutes complications en contre-attaquant le mal dans ses causes mêmes : après assimilation, il coupe la fièvre, tue les microbes et favorise la sudation qui expulse les poisons par la peau. Il aide ainsi l'organisme à éliminer le rhume naturellement. Une seule condition : ne pas attendre qu'il soit trop tard... Merveilleusement pur, ASPRO' ne brûle pas l'estomac.

...Toute sa confiance en 'ASPRO'

"Prise d'une crise de rhumatisme, j'ai eu recours immédiatement à vos comprimés 'ASPRO' qui m'ont soulagés tout de suite de la fièvre. J'en ai pris régulièrement chaque jour et je suis maintenant complètement à l'aise. Je ne puis que vous féliciter pour cet admirable produit et j'en possède toujours en réserve, étant sujette aux migraines, car je sais que, en l'ASPRO', je trouverai le calmant qu'il me faut".

J. PREVOST, 305, Rue de Vaugirard, PARIS (15^e).

PRENEZ 'ASPRO' CONTRE :

RHUMES - GRIPPE
MIGRAINES - NÉVRALGIES
INSOMNIE - NERVOUSITÉ
RHUMATISMES

LE MEILLEUR GARGARISME

Pendant l'hiver, surveillez bien votre gorge. Gargarisez-vous souvent, avec 2 comprimés d'ASPRO' dans un demi-verre d'eau tiède. C'est un gargarisme peu coûteux et merveilleusement antiseptique.



Un rhume disparaît en 12 heures !

"Je n'aurais jamais pensé qu'ASPRO' soit aussi efficace. Maintenant, je ne resterai pas sans avoir ce bienfaisant remède. J'en ai offert à une de mes amies qui avait un fort rhume de cerveau : il a disparu en 12 heures !"

M. RASSE, à CERCY-LA-TOUR Nièvre.

2. le modèle d'essai. 3.75 la boîte de 10 compr. 7.50 la boîte de 25 compr. 15. la boîte de 60 compr.

Petits fûts Grands avantages

N'avez-vous pas souhaité d'approvisionner votre table, commodément et à peu de frais, d'un vin dont l'origine vous garantirait la bonne qualité ?

Peut-être avez-vous hésité devant la dépense que représenterait l'achat de toute une barrique de vin, en supposant même que vous puissiez la loger ?

Peut-être, d'ailleurs, avez-vous des raisons de craindre pour la bonne conservation d'une quantité de vin correspondant à la consommation de plusieurs mois et n'appréciez-vous que peu le meuble de la cave de la mise en bouteilles ? Vous y ajoutez, sans doute, l'ennui et les frais de renvoi de la barrique vide !

Ces inconvénients n'existent plus. Les Grands Réseaux viennent, en effet, de mettre en vigueur un tarif spécial destiné à favoriser l'expédition de vin de consommation courante en petits fûts, de manipulation facile, dont le poids ne dépasse pas 70 kilos pour les quartauts (55 litres environ) ou 40 kilos pour les demi-quartauts (30 litres environ).

Les prix de ce tarif, extrêmement simple, sont établis de département en département. Ils comprennent : le prix du transport, de la gare d'expédition à la gare de destination ; la livraison à domicile ; les frais de reprise du fût à domicile et de renvoi à la gare expéditrice.

Connaître le prix du transport est des plus faciles.

Il vous suffit de consulter le tableau des numéros de prix qui figure au « barème des petits colis », établi par département, et qui est délivré gratuitement par les gares ou les correspondants des Grands Réseaux.

Quand vous aurez le numéro qui vous intéresse, vous trouverez immédiatement le prix sur le tableau du Tarif spécial P.V. 6-106, chapitre 1^{er}, § IV.

Facilité, commodité, économie, telles sont les caractéristiques de ce nouveau tarif.

N'avions-nous pas raison de dire : Petits fûts... Grands avantages !

RAIL ET AVION

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets :

— Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces moyens de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fraction de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

Autre avantage : Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer. Renseignements dans les gares.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de Bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

moi QUI FAIS DES ENVOIS URGENTS j'emploie

... la formule nouvelle imaginée par les grands réseaux. Jusqu'à 50 kgs : COLIS EXPRESS De 50 à 500 kgs : EXPÉDITIONS EXPRESS Barèmes simples économiques qu'il suffit de demander aux gares. C'est un progrès de plus : J'en profite

les Grands Réseaux s'ingénieront à offrir à leur clientèle facilités et réductions. Renseignez-vous. Profitez-en

99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux maux et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBE SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque. Elle leur évite une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les Maladies intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du Retour d'Age, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la Circulation, Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

LA JOUVENCE de l'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Evreux, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Ménage avec petite auto si possible, pouvant se déplacer dans le département de son domicile. Aucune connaissance spéciale nécessaire. Nous mettons au courant et assurons frais de début. Excellente présentation indispensable. Il s'agit de vente d'appareils de réputation solidement établie. Ecrire Agence HAVAS, CLERMONT-Fd, n° 3305.

Vous êtes dans une localité desservie par un service de factage ou de réexpédition P.-O.-Midi ? Faites-les enlever chez vous. Sinon, déposez-les au bureau du correspondant de la S.T.A.P.O. le plus proche.

Ils sont transportés à la gare pour un prix minimum : 10 kilos, 1 fr. ; 10 à 30 kilos, 2 fr. ; 30 à 50 kilos, 3 fr.

Ils sont acheminés très rapidement. Ils sont livrés gratuitement à domicile (par les Services de factage).

Ils peuvent être expédiés en port dû. Economie... simplicité... rapidité.

AVEZ-VOUS SONGÉ A VOTRE BILLET DE LOISIRS AGRICOLES

40% DE RÉDUCTION DÉLIVRÉS DU 31 OCTOBRE AU 31 MARS VALIDITÉ 31 JOURS

Pour l'obtenir procurez-vous à votre gare une "DEMANDE DE CARNET D'IDENTITÉ"

Valable 5 ans, ce carnet vous sera remis 2 mois, au plus, après dépôt de votre demande contre paiement de 5 f. (détail normal) ou dans les 15 jours si vous acceptez de payer 20 f.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

AGRICULTEURS prenez vous aussi quelques jours de vacances...

A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au Marché de Cahors

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

Billet de marché 40 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3^e classe.

Imp. COUËSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 35

LA VEDETTE DISPARUE

PAR GUY DE NOVEL

Oui, mais à d'autres moments, elle s'affirme qu'elle préfère tout souffrir et voir une dernière fois s'animer le beau et viril visage de l'homme toujours aimé ! Et puis, elle s'efforcera de ne fixer ses yeux que sur lui ! Elle ne regardera pas « l'autre » ! Elle concentrera toute son attention sur le jeune homme ! Comme ça, elle pourra supporter peut-être...

J'irai... murmura-t-elle alors.

Mais l'instant d'après, elle se reprend :

— Non ! Je n'irai pas !

Toute la journée, elle fut déchirée par cette affreuse indécision. Et quand le soir arriva, pauvre âme en peine, elle n'avait pu encore s'arrêter à aucun parti.

Huit heures sonnèrent à une horloge voisine. Elle se mit alors à préparer hâtivement son modeste repas.

Au moment où elle allait commencer à manger, on frappa à sa porte :

— Entrez ! cria-t-elle, contrariée d'être dérangée.

C'était sa voisine de palier, une pauvre ouvrière comme elle, qui venait lui demander l'heure :

— Excusez-moi, mademoiselle Le Glen ! Ma montre s'est arrêtée et c'est que je ne tiens pas du tout à être en retard !

— En retard ? interrogea Anne surprise. Où allez-vous donc ce soir ?

— Eh ! voir la Tour du Silence, comme tout le monde, s'exclama la jeune fille. Vous pensez bien que je ne veux pas rater ça ! Nous n'avons déjà pas tant de distractions, nous autres !

— Anne se plongea le nez dans son assiette et ne répondit pas. Ce que voyant, l'autre la considéra avec stupeur.

— Mais... vous n'y allez donc pas, vous ?

— Moi ? Oh !... je... euh !... je ne sais pas...

— Comment vous ne savez pas ! Mais il faut y aller, voyons !

— Anne bredouilla :

— Oui... peut-être... j'irai sans doute... C'est à neuf heures, n'est-ce pas ?

— A neuf heures, oui ! Mais il faudra y être de bonne heure si on veut encore trouver des places !

Sur quoi la jeune fille se sauva en lui criant joyeusement par l'entrebâillement de la porte :

— Quant à moi, j'espère bien gagner les vingt mille francs ! Ça me constituera ma dot et me permettra de trouver un mari !

Restée seule, Anne se mit à grignoter sans appétit un morceau de fromage

« Décidément, non ! Je n'irai pas ! », se répétait-elle.

Soudain, son regard tomba sur le journal qui lui tenait lieu de nappe et dont la manchette se détachait en gros caractères noirs.

C'était une pensée d'un philosophe antique :

« Le salut vient souvent par des voies détournées. »

Elle s'arrêta de manger et demeura songeuse, troublée tout à coup.

Il lui semblait que cette pensée pouvait très bien s'appliquer à elle et à sa situation présente ! Devait-elle donc interpréter comme un mystérieux encouragement de la Providence, le hasard qui venait de lui mettre ces mots sous les yeux ?

Sans doute parce qu'elle était très émue, très troublée, à bout de force nerveuse, elle le crut et, se sentant un peu reconfortée, vit les choses sous un autre aspect.

Aussi changea-t-elle d'avis sans aucune hésitation :

— J'irai ! prononça-t-elle simplement.

Et dans son accent sonnait cette fois l'irrévocable...

Sûre d'elle-même, à présent, elle se leva d'un mouvement brusque, alla mettre son chapeau et son manteau, et descendit.

Dans la rue, des gens se hâtaient comme elle, et tous semblaient se diriger vers le Cinéma-Palace. Ils discutaient à haute voix, bruyamment parfois, et citaient, pour justifier de

leur désir de voir le film, tout le bien qu'ils en avaient entendu dire de droite et de gauche.

— Il paraît que la femme surtout est étonnante ! concluait-on en général.

Ce qui faisait frémir Anne, qui passait rapide près d'eux, la tête rentrée entre les épaules, le visage incliné vers le sol comme si elle avait eu peur d'être reconnue.

Elle se demandait alors, ce que pouvait bien avoir d'étonnant cette femme au regard perçant et aux traits assez beaux, certes, mais méchants et durs, avec qui elle avait eu, certain jour, dans un hôtel de la ville, une altercation plutôt vive !

— Enfin ! soupirait alors la pauvre Anne, il faut croire que c'est vrai puisqu'ils le disent tous !

Elle arriva ainsi à la salle qui était déjà archi-comble, tout, ou presque, étant loué depuis plusieurs jours.

— Quelle place voulez-vous ? lui demanda la buraliste. Je n'ai plus grand-chose, vous savez !

— Oh ! fit la jeune fille en rougisant, vous aurez bien un petit coin... quelque part tout en haut... ou sur les côtés...

— Justement non ! répliqua la caissière. Toutes les petites places sont prises jusqu'à la dernière. Tout ce que je peux encore vous offrir, c'est un fauteuil d'orchestre première série réservée !

La jeune fille consulta le tarif apposé au-dessus de sa tête et se mordit

les lèvres : c'était bien cher pour son humble bourse.

La buraliste, pourtant, s'impatientait :

— Eh bien ! Mademoiselle ? Vous vous décidez ? Ce sont les meilleures places de la salle, vous savez !

Ma foi, elle n'est pas venue jusque-là pour s'en retourner, n'est-ce pas ? Et puis elle n'est pas dépourvue, puisqu'elle porte toujours tout son argent sur elle. Alors elle tend ses pièces, ramasse sa monnaie avec son ticket, et entre dans la salle où on la place aussitôt.

Une fois installée, elle regrette presque d'être venue. C'est qu'elle est bien en vue au beau milieu de l'immense vaisseau ! En butte à tous les regards ! Malheur à elle si une larme lui échappe, si une défaillance la prend ! Elle ne pourra rien cacher, rien dissimuler ! Son chagrin s'étalera devant tous !

Elle s'efforce pourtant de se rassurer !

« J'ai assez de volonté pour rester maîtresse de moi, je suppose ! Donc, tout ira bien... »

Les gens, cependant, continuent d'affluer, et bientôt la salle où s'élevait un grand brouhaha, est archi-comble. On n'y glisserait plus un œuf, plus une épingle à cheveux.

Alors la sonnerie s'arrête et l'orchestre attaque une ouverture.

Puis la lumière s'éteint et une comédie burlesque commence, scandée à tout instant par le fou-rire des spec-

tateurs. Il y en a pour une bonne demi-heure, que la jeune fille utilise à faire un ultime retour sur elle-même, s'exhortant au calme, au sang-froid...

Viennent ensuite les actualités, qui font défiler les cinq parties du monde, sous les yeux du public.

Enfin arrive l'entr'acte.

De tout ce qui vient de défiler sur l'écran, Anne n'a rien vu. Toute sa pensée, toutes ses facultés, se concentrent sur Philippe, qui va lui apparaître tout à l'heure dans ce carré de lumière. Et malgré tous les efforts qu'elle fait, la pauvre enfant ne peut empêcher son cœur de battre à tout rompre, quand elle entend le signal marquant la fin de la pause.

« C'est maintenant ! se dit-elle. Allons ! Et soyons bien courageuse ! »

La lumière s'éteint.

On voit alors apparaître, saluée par des bravos frénétiques, l'annonce de l'œuvre, en lettres noires sur fond de nuages :

La Standart Matwyne C° présente... Et sur un fond grandiose de rochers sauvages, sur lesquels une mer en furie vient se briser, se détachant en caractères de feu :

La Tour du Silence...

Et puis, tout redevenant noir.

Que se passe-t-il donc ?

Le public, croyant à une panne, s'apprête déjà à manifester, lorsqu'un texte en lettres énormes et éclatantes apparaît sur l'écran.

Titre : Voulez-vous gagner 20.000 francs ? (A suivre.)